



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2022/2023

Producteur

Mélanie Blanchard
 La Fromagerie des Bayottes
 60650 Saint Germain la Poterie
 06 74 57 86 13

Adhérent(s)

Désignation :
Adresse :
Téléphone :
Désignation :
Adresse :
Téléphone :

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent de **septembre** à **février 2023** pour **10** distributions.

Les **28/09, 12/10, 26/10, 09/11, 23/11, 7/12, 04/01, 18/01, 01/02, et 15/02.**

Engagements de l'adhérent :

- être à jour de sa cotisation au *Jardin de Poissy*
- préfinancer la production
- être présent aux distributions ou s'organiser pour que quelqu'un d'autre vienne chercher ses produits laitiers
- prévoir un sac isotherme pour le transport des produits laitiers.

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité de sa production issue de l'agriculture biologique
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- assurer la distribution des produits laitiers dans le respect de la chaîne du froid
- donner des nouvelles de son exploitation et proposer une visite de sa ferme.

Ce contrat est élaboré pour une période de 6 mois.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, accidents de fromagerie, maladie du cheptel, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et le producteur partenaire.

Constitution du panier

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent des produits laitiers qu'il aura commandés.

Je, soussigné, commande pour chaque distribution :

Produits laitiers	Quantité	Sous-total	
Lait Cru 1 l	X 1,25 € =	€	
Lait Pasteurisé 1 l	X 1,50 € =	€	
Yaourt Nature 125 g	X 0,55 € =	€	
Yaourt Aromatisé 125 g	X 0,60 € =	€	
Yaourt Confiture 125 g	X 0,80 € =	€	
Fromage blanc 500 g	X 2,70 € =	€	
Faisselle par 4 (4x100g)	X 2,70 € =	€	
Fromage frais Nature (environ 150g)	X 2,30 € =	€	
Fromage Frais herbes aromatiques/épices (environ 150g)	X 2,55 € =	€	
Bayottin, Fromage Type Saint Marcellin (environ 120g)	X 3,00 € =	€	
Produit laitier « surprise », au choix du producteur parmi 5 yaourts nature, 1 fromage blanc, 1 faisselle ou 1 fromage frais aromatisé	X 2,70 € =	€	
Total = sous-total à multiplier par 10 distributions ->	10 X	€ =	€



Contrat d'engagement Produits Laitiers 2022/2023

Modalités de paiement : un ou 2 chèques à l'ordre de « **EARL du Fil d'Or** » encaissés aux dates indiquées ci-dessous.

Je règle en :	1 fois <input type="checkbox"/>	2 fois <input type="checkbox"/>	Dates d'encaissement
N° de chèque	Montant total	Montant total divisé par 2	
			04/10/2022
			10/01/2023

Veuillez indiquer le numéro du ou des chèques.

Distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature de l'agriculteur